

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 MARS 2022 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD – Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Patrice MAILY– Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX - Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Absents : Valérie AUPECLE / Armand BRIGAUD quitte la réunion à 22h25 pour raison professionnelle

Secrétaire de séance : Magali Mathieu

Date de convocation : lundi 21 mars 2022

Date affichage : lundi 21 mars 2022

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 18 février 2022, pas de remarque.

Adopté à l'unanimité.

A 20h45, intervention de Victor BERTILLOT sur la Renouée du Japon : il présente les endroits de la commune où cette plante se trouve et les différents moyens de l'éradiquer.

Délibérations :

1/ Approbation du Compte Administratif 2021, du compte de gestion de receveur et affectation du résultat pour le budget principal de la Commune :

- Recettes fonctionnement : 714 700.34 € (avec solde au 01 01 2021 de 262 397.92 €)
- Dépenses fonctionnement : 395 092.17 €
- **Excédent fonctionnement : 319 608.17 €**

- Recettes investissement : 138 864.11 € (avec solde au 01 01 2021 de -25 120.40 €)
- Dépenses investissement : 115 645.99 €
- **Excédent investissement : 23 218.12 €**

- Résultat de clôture de l'année 2021 **excédentaire** de : **342 826.29 €** (avec reprise solde à N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2021 du budget principal de la commune sont approuvés par **8 voix pour**

2/Approbation du Compte Administratif 2021, du compte de gestion de receveur et affectation du résultat pour le budget de l'assainissement :

- Recettes fonctionnement : 8 969.31 € (avec solde N-1 de 3 356.24 €)
- Dépenses fonctionnement : 4 469.65 €
- **Excédent fonctionnement : 4 499.66 €**

- Recettes investissement : 3 490.91 €
- Dépenses investissement : 17 972.78 € (avec solde N-1 de – 14 279.65 00 €)
- **Déficit investissement : 14 481.87 €**

- **Résultat** de clôture de l'année 2020 déficitaire de : **-9 982.21 €** (avec reprise solde N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2021 de l'assainissement sont approuvés

8 voix pour

3/ Subventions 2022 :

ADMR Charolles : 200 euros

ASCJ : 500 euros

Amis du Cada : 50 euros

Cantine Scolaire : 3 000 euros

Défi Anthony : 50 euros

Coopérative scolaire de l'école de Saint Julien de Civry : 350 euros

Service de remplacement de Charolles : 100 euros

Programme activités culturelles de la Médiagora : 2 500 euros

Festival Jus de cirque : 1 200 euros

Judo Club : 50 euros

Le conseil donne son accord pour un total de 8 000 €.

9 voix pour

4/ Vote des deux taxes :

Le Maire donne connaissance de l'état de notification 2022 sur la base des taux d'imposition 2021 des deux taxes (foncier bâti – foncier non bâti).

Après une étude approfondie du Budget Primitif 2022, le Conseil Municipal décide de maintenir pour la part communale :

* foncier bâti : maintien de 3% (23.08% dont 20.08% du Département)

* foncier non bâti : maintien à 31.35 %

9 voix pour,

5/ Proposition et vote du budget primitif 2022 de la Commune :

Fonctionnement équilibré 784 214.17 € en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 525 622.76 € en recettes et dépenses

9 voix pour

6/ Proposition et vote du budget primitif 2022 de l'assainissement :

Fonctionnement équilibré à 14 909.26 € en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 18 299.37 € en recettes et dépenses

9 voix pour

7/ Répartition des charges d'électricité sur le site multiservice : supprimé

La dernière facture d'électricité n'a pas été reçue ce qui ne permet pas le calcul à ce jour. Délibération reportée fin avril.

8/ Loyer du Bar Restaurant et signature d'un bail 3-6-9 :

Au conseil municipal du 18 juin 2021, le loyer a été fixé à 420 euros HT soit une augmentation de 120 euros par rapport aux 300 € actuels. L'augmentation vaut pour le 1^{er} étage et pour la véranda.

Le bail dérogatoire signé le 15 juin 2020 prend fin le 14 mai 2022.

Didier ROUX et Delphine DUCERF quittent la salle de réunion.

Le conseil municipal reste sur sa position du 18 juin dernier pour un loyer de 420 € HT à compter du 1^{er} avril 2022. Et autorise le maire à signer un bail 3-6-9 à compter du 15 mai 2022.

8 Voix pour

9/ Sydesl : raccordement des toilettes Place Bernard Thévenet :

Les nouvelles toilettes publiques ont besoin d'être raccordées au réseau électrique. Le coût serait de 6 800 € en souterrain (42 ml). Le reste à charge de la Commune est de 60 % de la dépense totale soit 4 080 € HT.

Un raccordement aérien est possible et un devis est en attente. Délibération non prise.

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à fin mars :

L'état de paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Soutien à l'Ukraine :

Didier ROUX donne lecture d'un mail d'une famille de la commune qui peut mettre sa maison à la disposition d'Ukrainiens.

Le conseil réfléchit à la mise à disposition du logement de la mairie mais un aménagement serait nécessaire et une association devrait être créée pour assurer la gestion quotidienne des familles accueillies.

3/ Véranda : inauguration avec les artisans et les membres du conseil municipal :

Vendredi 8 avril à 18h00 en présence du Président de la Communauté de Communes le Grand Charolais. Monsieur le Sous-Préfet ne sera pas présent étant soumis aux contraintes de la réserve électorale.

La presse a été conviée.

4/ Chapelle du Petit Bois : Commission Patrimoine

La commission a rencontré M BERMAGASHI de la fondation du patrimoine et Monsieur le Maire de Saint Germain en Brionnais.

La commission suggère de lancer une souscription publique pour continuer de rénover la Chapelle.

5/ Déchets ménagers :

Patrice MAILY fait le compte rendu de la réunion du 7 mars dernier à Digoïn et organisée par la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

Le budget des Ordures Ménagères est de 5.5 M€ en 2022.

Aujourd'hui plus de la moitié des déchets jetés dans le bac n'ont pas lieu d'être. Les objectifs sont de diminuer les tonnages d'ordures ménagères et de rendre plus lisibles les services rendus.

Les actions envisagées sont le compostage, les kits poulaillers, le broyage local des déchets verts, la simplification du tri, l'harmonisation de l'amélioration des Points de Regroupements.

6/ Compte rendu de la réunion du SDIS :

Patrice MAILY fait le compte rendu de la réunion du 10 mars dernier à Charolles et organisée par le SDIS.

7/ Conseil école du 11 mars :

Didier ROUX et Valérie PILLOUX ont assisté à la réunion.

A la rentrée de septembre 2022, 58 à 60 élèves seront présents. Madame MELINE directrice fait valoir ses droits à la retraite en juillet 2022.

Les écoles souhaitent aller à la piscine couverte de Paray Le Monial.

8/ Elections présidentielles des 10 avril et 24 avril :

Les nouvelles cartes d'électeurs seront envoyées à partir du samedi 26 mars.

Les tours de garde sont mis en place pour une plage horaire de 8h00 à 19h00.

9/ Fleurissement du bourg et nettoyage du cimetière :

Les conseillers font appel aux bonnes volontés le samedi 14 mai de 8h45 à midi.

10/ Cérémonie du 8 mai :

Le rendez-vous est donné à 11h00 devant le monument aux morts.

11/ Chauffage Bar-Restaurant :

Thomas LORTON a demandé s'il était possible de supprimer le chauffage au fuel (vu l'augmentation du fuel) et d'installer un bloc réversible (climatisation/chauffage) dans la salle de restaurant et au 1^{er} étage. Deux blocs de ce type ont déjà été installés dans la véranda et au bar.

Le conseil donne son accord pour cette nouvelle installation électrique avec la participation financière de Thomas. Le chauffage au fuel demeurera opérationnel si besoin.

12/ Nouveaux services à l'Agence Postale Communale :

Le point sera repris lors du prochain conseil.

13/ Offre de service itinérant :

Le point sera repris lors du prochain conseil.

Questions diverses :

1/ Suivi Salle Paroissiale et Rue du Couvent :

Didier ROUX explique qu'il a été en contact avec la gestionnaire immobilière pour la Rue du Couvent qui est toujours fermée à la circulation. Un agent en charge des travaux pour le diocèse doit passer pour la mise en sécurité et l'évacuation des pierres.

2/ Route départementale no 985 :

Des travaux vont nécessiter la fermeture totale de la départementale du 19 avril au 29 avril 2022 de la Gare au Guidon.

3/ Flash d'information pour les habitants :

Le point sera repris lors du prochain conseil.

La séance ordinaire du vendredi 25 mars 2022 est levée à 1 h00.

Prochaine réunion de Conseil Municipal
Jeudi 28 avril 2022 à 20h30

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX